

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

---

TOME VINGT-CINQUIÈME

---

1906

---

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE

PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS

MASSON & C<sup>ie</sup>, LIBRAIRES

120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1907

CCXII<sup>e</sup> SÉANCE — 5 Mai 1906

Présidence de M. DEPÉRET, Président.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

## PRÉSENTATIONS

*M. Jarricot* présente un bassin destiné à montrer le vissage du squelette avant la macération, suivant le procédé de Fabre.

*M. Depéret* présente un crâne humain fossile découvert par le D<sup>r</sup> Compagny, il y a environ cinquante ans, près de Saint-Paul-de-Fenouillat, dans une grotte creusée dans les calcaires aptiens. On n'a pas recueilli d'outils ni d'ossements d'animaux, pour en préciser l'âge. Ce crâne rappelle le type quaternaire par la saillie des arcades sourcilières. Il n'y a pas de façade frontale, le front est surbaissé, ce qui caractérise encore les races anciennes (Spy, Neanderthal et de Java). On n'a pas encore trouvé en France de crâne aussi primitif.

A l'examen du crâne, *M. Lacassagne* pense être en présence d'une tête de femme d'un certain âge.

## COMMUNICATIONS

*M. Lacassagne* rend compte du VI<sup>e</sup> Congrès d'anthropologie criminelle de Turin. Le vrai prétexte de ce Congrès était le jubilé de Lombroso, auquel on a offert une « targa » et un livre d'autographes.

Les Français étaient peu nombreux ; on y trouvait M. le

président Magnaud, MM. Maxwell, juge à Bordeaux, Locard, Antoine Lacassagne.

M. Locard y a exposé ses travaux sur *les empreintes digitales*, qui devraient être employées pour établir *les fiches internationales*.

M. Henrico Ferri a demandé que les juges puissent accorder le pardon facultatif. Ce privilège pourrait être très dangereux, ainsi que l'a montré M. Maxwell, car le juge pourrait intervenir suivant les castes ou les partis.

M. Depéret félicite M. Lacassagne pour son compte rendu du Congrès, d'autant plus qu'il a oublié de parler de la part qu'il y avait prise et de la réception que les anthropologistes italiens lui ont faite.

M. Bouchereau communique le résultat de ses recherches sur la polymastie chez l'homme.

### DE LA POLYMASTIE CHEZ L'HOMME ; DE SA FRÉQUENCE DANS LA POPULATION LYONNAISE

PAR M. BOUCHEREAU  
Médecin-Major.

La polymastie ou pléiomazie est une anomalie congénitale de la mamelle connue depuis longtemps, il suffit de citer comme preuve les cas de quelques personnages célèbres qui appartiennent à l'histoire, celui de la mère de l'empereur Sévère qui dut à cette particularité son nom de *Julia Mammæa* et celui de l'épouse d'Henri VIII d'Angleterre, Anne de Boy-leu, qui possédait, dit-on, trois mamelles. Lorsque l'anomalie ne porte que sur le mamelon, on la désigne sous le nom de polythélie, qui caractérise également l'existence de plusieurs mamelons sur un sein normal. Depuis quelques an-